



## LISTE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil Municipal n°3  
du 21 mars 2026

N° DELIBERATION	DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL	OBSERVATIONS
DCM2603b-1	<p><u>Election du Maire</u> <i>Le conseil municipal a approuvé l'installation du conseil municipal issu du renouvellement général et a procédé à l'élection du maire.</i> <i>Monsieur <b>Michel Labatut</b> a été élu maire de la commune.</i></p>	à la majorité absolue au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin
DCM2603b-2	<p><u>Création des postes d'adjoints</u> <i>Le conseil municipal a délibéré <b>quatre postes d'adjoints au maire</b>, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales applicables à la commune.</i></p>	Approuvée
DCM2603b-3	<p><u>Election des Adjointes</u> <i>Ont été élus adjoints au maire : M. Michel Mazzonetto, Mme Viviane Biémouret, M. Bernard Arbusti, Mme Marion Baurens.</i></p>	à la majorité absolue au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin
DCM2603b-4	<p><u>Fixation des indemnités de fonction des élus</u> <i>Le conseil municipal a fixé les indemnités de fonction des adjoints au maire à 11,77% par adjoint, dans le respect des plafonds prévus par la réglementation en vigueur.</i></p>	Approuvée
DCM2603b-5	<p><u>Délégation du conseil municipal au maire</u> <i>Le conseil municipal a approuvé la délégation au maire de certaines compétences nécessaires à la bonne administration de la commune, dans les limites prévues par la loi et pour la durée du mandat.</i></p>	Approuvée
DCM2603b-6	<p><u>Désignation des délégués du Syndicat Départemental d'Energie du Gers</u> <i>Le conseil municipal a désigné les représentants de la commune au SDEG :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Monsieur Michel Mazzonetto</li><li>➤ Monsieur Yann Fournier</li></ul>	Approuvée
DCM2603b-7	<p><u>Désignation des délégués au SIAEP de Condom-Caussens</u> <i>Le conseil municipal a désigné les représentants de la commune :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Délégué titulaire : Monsieur Bernard Arbusti</li><li>➤ Délégué suppléant : Monsieur Pierre Varga</li></ul>	Approuvée

Le Maire,  
Michel LABATUT



La secrétaire de séance,  
Viviane BIEMOURET